



juin 2017

Les Cahiers du CEIDEF

L'ethnographie institutionnelle

Une approche critique de la recherche
sur les rapports entre les personnes
et les institutions

Carl Lacharité

Les éditions



CEIDEF

LES CAHIERS DU CEIDF

L'ethnographie institutionnelle

Une approche critique de la recherche
sur les rapports entre les personnes
et les institutions

Carl Lacharité

juin 2017

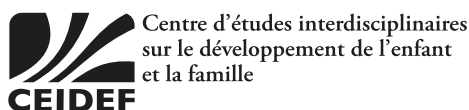
L'ethnographie institutionnelle : une approche critique de la recherche sur les rapports entre les personnes et les institutions

Carl Lacharité

© 2017 CEIDEF/UQTR

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Lacharité, C. (2017). L'ethnographie institutionnelle : une approche
critique de la recherche sur les rapports entre les personnes et les
institutions. Dans *Les Cahiers du CEIDEF : Vol. 5*. Trois-Rivières, QC:
CEIDEF/UQTR.



CEIDEF
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA

819-376-5156
www.uqtr.ca/ceidef/

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement
de l'enfant et la famille (CEIDEF) est un centre de recherche
de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui regroupe
des chercheurs provenant de différents départements.
Le centre jouit d'une réputation internationale et développe
de nombreux partenariats avec les milieux académiques,
institutionnels et communautaires.

ISBN 978-2-924451-19-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-924451-20-5 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2017

Ce travail a été rendu possible grâce à une subvention
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.



**publication réalisée
par Les éditions CEIDEF**

coordination
Marleen Baker

comité de rédaction
Carl Lacharité
Marleen Baker
Marc Ludvik

comité de lecture
Vicky Lafantaisie
Jean-Pierre Gagnier
Michael Cantinotti

**conception graphique
et mise en page**
Marc Ludvik

révision linguistique
Ariane Normand

principales polices de caractères :
Myriad Pro et Chaparral Pro

Les Cahiers du CEIDEF

Les Cahiers du CEIDEF constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitique entourant les familles.

Le but des Cahiers est de mettre en valeur les connaissances tirées de la recherche sur ces sujets, notamment en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé et en sciences de l'éducation. Cette mise en valeur vise en particulier les travaux des chercheurs, des étudiants et des partenaires de milieux de pratique associés au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Des travaux provenant de collaborateurs externes peuvent aussi faire l'objet d'un numéro des Cahiers. La mission de transfert de connaissances des Cahiers touche principalement un auditoire composé de professionnels (en formation ou en exercice), de gestionnaires d'établissements ou d'organismes, d'agents de planification et de mise en œuvre de politiques sociales et de décideurs publics.

Après de cet auditoire, les Cahiers visent trois objectifs spécifiques :

- ❖ **Diffuser des connaissances** sous forme de synthèses de la documentation et d'analyses de faits saillants sur un thème particulier, synthèses et analyses pouvant s'avérer pertinentes pour les acteurs de terrain;
- ❖ **Proposer une réflexion**, appuyée sur une argumentation étoffée et portant sur un thème particulier, réflexion qui ouvre de nouvelles perspectives ou explore des perspectives moins connues à propos de ce thème et qui suscite une mise en question ou un regard critique concernant les pratiques sociales actuelles;
- ❖ **Décrire, analyser des pratiques sociales** reliées à un thème particulier de façon à faire apparaître leurs fondements, leurs enjeux et leurs effets. Ces pratiques peuvent relever d'un large spectre d'actions cliniques/thérapeutiques, éducatives, psychosociales, mais aussi d'actions reposant sur une logique de développement des communautés (ou développement social local), de santé publique ou de politique publique.

Les Cahiers du CEIDEF

Sujets traités par les Cahiers du CEIDEF :

- 1 **Participation des parents et services de protection de l'enfance**
Carl Lacharité — janvier 2015
- 2 **Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille**
Andrée Rivard — novembre 2015
- 3 **Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents**
Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Sylvie Calille, Marleen Baker et Maxime Pronovost — décembre 2015
- 4 **La perspective des parents sur leur expérience avec de jeunes enfants : une recherche qualitative reposant sur des groupes de discussion dans le cadre de l'initiative Perspectives parents**
Carl Lacharité, Sylvie Calille, Tamarha Pierce et Marleen Baker — mai 2016
- 5 **L'ethnographie institutionnelle : une approche critique de la recherche sur les rapports entre les personnes et les institutions**
Carl Lacharité — juin 2017

vi	Liste des figures	
vii	À propos de l'auteur	
ix	Sommaire	
xi	Note de l'auteur	
1	Introduction	
3	L'origine et la position de l'ethnographie institutionnelle en recherche sociale	
6	Les principes de base et les principaux éléments méthodologiques de l'ethnographie institutionnelle	
6	__ Le but et les questions de recherche	
8	__ L'ontologie du « social »	
9	__ L'expérience	
9	__ Les relations sociales	
10	__ L'organisation sociale	
11	__ Les institutions	
12	__ Les relations de régulation	
12	L'ethnographie institutionnelle	
13	__ L'amorce d'une étude : la posture du chercheur en EI	
15	__ Les étapes de l'élaboration d'un projet de recherche	
17	__ L'entretien en ethnographie institutionnelle	
20	__ Une brève illustration : de la description institutionnelle d'une pratique à sa critique et à une proposition de transformation qui en découle	
25	Conclusion	
27	Références	

Table des matières

Liste des figures

- 19 **Figure 1**
Types de récits dans les entretiens d'ethnographie institutionnelle

- 20 **Figure 2**
Carte de l'organisation sociale du dispositif de protection
de l'enfance au Québec

Carl Lacharité, Ph. D.

est psychologue et professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est membre du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Il est aussi professeur associé à l'Université fédérale de Rio Grande au Brésil.

Tout au long de sa carrière, il a œuvré à développer des manières respectueuses et éthiques de travailler avec des familles en grande détresse, et ce, à partir de divers contextes institutionnels (protection de l'enfance, prévention psychosociale, action communautaire, etc.).

À propos
de l'auteur

Ses travaux ont été publiés dans plusieurs revues internationales et servent actuellement de fondements au développement des services intégrés face à la négligence envers les enfants au Québec, en Europe et au Brésil. Il est aussi étroitement impliqué dans le développement d'innovations sociales visant à valoriser la place des pères dans les services auprès des enfants et des familles et à développer des pratiques d'action communautaire auprès des familles.

Le but poursuivi par ce texte est de présenter l'approche conceptuelle et méthodologique connue sous l'expression « ethnographie institutionnelle » (EI). Peu de travaux francophones existent actuellement sur cette approche en recherche sociale. Le texte vise quatre objectifs :

- 1 décrire les origines de l'EI
- 2 situer cette approche, sur les plans conceptuel et méthodologique, par rapport à d'autres formes de recherche sociale
- 3 exposer et discuter des principes de base et des principaux éléments méthodologiques associés à l'EI
- 4 montrer le rôle central joué par la dimension de critique sociale et institutionnelle en tant que première finalité de cette approche de production de connaissances.

Sommaire

L'EI se penche sur l'expérience vécue par les personnes lorsqu'elles entrent en contact avec des institutions sociales, en particulier en cherchant à faire une description des formes de coordination sociale entre les acteurs en présence. Elle s'intéresse à découvrir les conditions qui façonnent ces activités coordonnées à l'intérieur d'espaces institutionnels ayant diverses finalités. Cette approche cherche également à mettre en évidence les mécanismes de régulation sociale que les grandes institutions en sont venues à utiliser pour produire certaines formes de subjectivité chez les personnes concernées. Le texte présente une illustration de cette approche au domaine de la protection de l'enfance et montre en quoi elle s'inscrit dans une perspective critique des institutions sociales.

Mots-clés : ethnographie, institution, organisation, expérience

Une version initiale de ce texte a été produite dans le prolongement d'une conférence sur l'ethnographie institutionnelle que l'auteur a donnée en mars 2010 à l'Université fédérale de Rio Grande au Brésil.

Par la suite, le texte a circulé parmi un groupe d'étudiants à l'UQTR et de collaborateurs québécois pendant trois ans. Il a été révisé en mars 2014, suite à un cours doctoral sur l'ethnographie institutionnelle donné à la même université au Brésil. Au cours de cette période d'environ 3 ans, le texte s'est enrichi de réflexions et d'exemples visant à mieux décrire les principaux éléments conceptuels et méthodologiques de cette approche en sciences sociales. Entretemps, d'autres personnes, en Suisse, ont fait le même genre d'efforts d'appropriation et d'adaptation en français de l'ethnographie institutionnelle de D.E. Smith et ont publié leur travail en 2013 (Malbois et Gonzalez, 2013).

L'auteur a été informé par Smith, en juin 2012, que des sociologues suisses travaillaient à présenter leurs travaux à un public francophone. Il est possible de constater un fort rapprochement entre les deux textes, et ce, même s'ils ont été écrits de manière indépendante, dans des contextes académiques fort différents et avec des visées distinctes.

Note de l'auteur

L'auteur de ce texte¹ s'est retrouvé, un jour, dans une situation pour le moins banale dans une société occidentale : il est devenu, du jour au lendemain, le père d'un enfant faisant son entrée dans le système scolaire public. Il était évidemment déjà le père de cet enfant depuis sa naissance. Mais, à ce moment, il est devenu le parent d'un enfant de six ans ayant le statut d'élève dans une école publique. Être le père d'un fils et être le parent d'un élève constituent deux statuts qui ne produisent pas exactement le même genre d'expérience subjective et ne reposent pas sur le même genre d'organisation sociale.

Cette expérience d'être le père d'un élève s'est prolongée. Trois autres enfants ont emprunté le même chemin, sur une période de près de vingt ans. Malgré le fait que ses quatre enfants aient fréquenté quatre établissements primaires et secondaires différents et que sa famille ait été, dans l'ensemble, en relation avec plus d'une cinquantaine de directeurs, d'enseignants et de spécialistes du secteur scolaire, l'expérience elle-même d'avoir été le parent d'élèves est associée à un fort sentiment de continuité ou de ressemblance. Ainsi, les décors se sont transformés et plusieurs des personnages ont changé au cours de ces deux décennies, mais le scénario ou la trame narrative est demeuré étrangement semblable : plus ça change, plus c'est pareil !

L'ethnographie institutionnelle (EI) s'attarde justement à comprendre comment ce type d'expérience subjective et d'organisation sociale peuvent se produire, ce qui leur donne une forme et une stabilité particulières. Ainsi, l'EI se penche sur l'expérience vécue par les personnes lorsqu'elles entrent en contact avec des institutions sociales², en particulier en cherchant à faire une description des formes de coordination sociale entre les acteurs, ceux qui sont en présence les uns des autres ainsi que ceux qui se trouvent à l'extérieur des situations concrètes, mais qui façonnent, par leurs décisions et actions, ce qui s'y passe. Dans l'exemple évoqué plus haut, les principaux acteurs sont les enfants, leurs parents et les professionnels du dispositif scolaire. Toutefois, on considère que, dans ces situations institutionnelles, ce sont principalement les professionnels qui font un travail (pour lequel ils sont d'ailleurs, à juste titre, rémunérés). Pourtant, les enfants et les parents doivent aussi exercer une forme d'efforts et d'investissement personnel, efforts et investissement qui constituent eux aussi un travail. Si celui des élèves est clairement spécifié, reconnu et encouragé, celui des parents l'est beaucoup moins (et, en l'occurrence, celui des pères l'est encore moins que celui des mères). Néanmoins, le produit attendu de cette situation — l'apprentissage de l'enfant sur les plans

Introduction

¹ L'amorce de ce texte, avec un accent sur l'expérience vécue par une ou des personnes particulières, en l'occurrence son auteur, constitue une représentation du genre de travail que l'ethnographie institutionnelle tente de produire. Cela sera décrit et expliqué plus loin. Tout comme l'auteur du texte prend appui sur des expériences concrètes dans la rédaction du texte, les lecteurs sont invités à faire de même lorsqu'ils « réactivent » ce texte en le lisant.

² Le terme « institution » sera défini à la page 11.

académique, personnel et social — peut difficilement apparaître sans une coordination réussie du travail ou de l'investissement de l'ensemble des acteurs du dispositif scolaire.

3 Les sociétés occidentales constituent le terrain de prédilection de l'ethnographie institutionnelle notamment en raison du fait que les formes d'organisation sociale qu'on appelle des institutions reposent largement sur du matériel textuel (lois, politiques, programmes, règlements, procédures, etc.). Son application à des sociétés basées sur des traditions orales ou communautaristes soulève un questionnement intéressant, mais qui dépasse les objectifs du présent document.

4 Le concept de gouvernementalité, issu des travaux de Foucault (1978/2004), désigne « l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument essentiel les dispositifs de sécurité. [...] la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de "gouvernement" sur tous les autres : souveraineté, discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement, et, d'autre part, le développement de toute une série de savoirs. » pp. 111-112.

5 En fait, le matériel bibliographique de ce texte repose principalement sur cette documentation. Sans être une bibliographie commentée, le texte tente d'introduire le lecteur à un ensemble de références de base sur l'ethnographie institutionnelle. De plus, là où cela était possible, ce sont les références dans leur édition en français qui ont été mentionnées dans le texte et la liste de références.

Ainsi, l'ethnographie institutionnelle s'intéresse à découvrir les conditions qui façonnent ces activités coordonnées à l'intérieur d'espaces institutionnels ayant diverses finalités (l'éducation des enfants comme dans l'exemple précédent, mais aussi la santé physique et mentale des individus, la protection des enfants contre les abus et la négligence, l'adaptation sociale des personnes exposées à des circonstances de vie liées à la précarité économique — voire la pauvreté, etc.).

L'EI cherche également à mettre en évidence les mécanismes de régulation sociale que les grandes institutions qui charpentent les sociétés occidentales³ en sont venues à utiliser pour produire certaines formes de subjectivité chez les personnes concernées. Or, les rapports entre les établissements dans le domaine de l'éducation, de la santé, des services sociaux (pour n'en nommer que quelques-uns) et les personnes, que celles-ci soient des usagers de ces établissements ou des professionnels et bénévoles y œuvrant, constituent des espaces sociaux complexes. De plus, il n'y a pas que des « services » qui sont produits, procurés et reçus. Ces espaces ont aussi une importante fonction de régulation sociale et de gouvernementalité⁴ des individus.

Le but poursuivi par ce texte est de présenter l'approche conceptuelle et méthodologique connue sous l'expression « ethnographie institutionnelle ». Peu de travaux francophones existent actuellement sur cette approche. De plus, malgré le fait qu'une documentation complète et cohérente est disponible en langue anglaise⁵, cette approche est encore peu connue en sciences humaines et sociales. Les objectifs spécifiques visés dans ce texte sont donc assez ambitieux. Premièrement, il s'agit de décrire les origines de l'EI et, deuxièmement, de situer cette approche, sur les plans conceptuel et méthodologique, par rapport à d'autres formes de recherche sociale. Troisièmement, il s'agit d'exposer et de discuter des principes de base et des principaux éléments méthodologiques associés à l'EI. Finalement, ce travail vise à montrer le rôle central joué par la dimension de critique sociale et institutionnelle en tant que première finalité de cette approche.

L'origine et la position de l'ethnographie institutionnelle en recherche sociale

L'histoire de l'EI est indissociable des travaux d'une sociologue et anthropologue d'origine britannique, Dorothy E. Smith (1987a, 1990a, 1990b, 1999, 2001, 2005), qui a fait la plus grande partie de sa carrière au Canada. Elle a fait sa thèse de doctorat à Berkeley en Californie sous la direction d'un sociologue d'origine canadienne, Erving Goffman, qui est bien connu pour ses travaux sur l'expérience des patients dans les asiles psychiatriques (1968), la présentation de soi dans la vie quotidienne (1973) et les interactions sociales (1974). Les travaux de Goffman dans les années 1950 et 1960 ont beaucoup contribué au développement d'une (micro)sociologie s'appuyant sur l'expérience vécue par les personnes dans leur vie concrète plutôt que sur de grands concepts décrivant les structures de la vie en société. Smith a retenu de Goffman cette propension à remettre en question les conventions structuralistes et positivistes en sciences sociales (Campbell, 2003). De cette époque, elle reconnaît aussi l'influence de George Herbert Mead (1992) sur la place centrale du langage — de la façon dont les personnes parlent à propos des choses et de leur vie — dans la compréhension des phénomènes sociaux et la construction du Soi social. Ses premières influences comptent également le courant de l'ethnométhodologie qui s'attarde à la façon dont des participants à une activité lui confèrent son intelligibilité propre (Garfinkel, 2007). La découverte des travaux de Merleau-Ponty (1945) sur la phénoménologie a aussi contribué à l'élaboration de sa pensée au début de sa carrière et, comme on le verra plus loin, au développement de l'EI.

Les études sur les femmes (*women studies*) constituent un autre élément essentiel à la contribution de Smith au développement d'une science sociale qui n'a pas pour but la production d'abstractions ou de théories sociales, mais se présente plutôt comme une science sociale « pour » les personnes (Smith, 2005). Cette forme de science a pour but explicite que les personnes arrivent à comprendre le contexte de leur vie et agir sur celui-ci. Smith est reconnue aujourd'hui comme l'une des principales chercheuses féministes au Canada. D'ailleurs, sa réflexion sur les femmes est intimement liée aux circonstances de sa vie personnelle (en tant que femme divorcée ayant eu la responsabilité d'élever seule ses deux fils) et professionnelle (en tant que chercheuse œuvrant dans un

univers où la production du discours scientifique a été largement dominée par la perspective que les hommes avaient). Ce sont ces circonstances qui ont servi d'appui à l'élaboration d'une posture critique « radicale » face à la pratique des sciences sociales au sujet des femmes dans l'univers académique anglo-saxon des années 1960 et 1970 (Smith, 1987b).

En tant que mère, militante féministe et professeure de sociologie, Smith s'est notamment attardée à exposer, en premier lieu, l'illusion de la neutralité du genre (*gender*) dans la recherche sociale, « neutralité » qui entraînait une rupture importante entre les connaissances académiques et la vie quotidienne des femmes que ces connaissances tentaient de capturer. Ici, Smith a proposé une analyse reposant sur une perspective matérialiste⁶ de la production du savoir : le développement des savoirs en sciences sociales s'appuie principalement sur une activité masculine qui dépend de certaines conditions qui sont tenues pour acquises dans la vie des hommes, mais non des femmes (par exemple, les chercheurs se fient normalement sur le travail domestique des femmes pour leur assurer une tranquillité d'esprit leur donnant le loisir d'investir dans un monde d'abstractions intellectuelles et leur permettre de réaliser leur travail sans trop se soucier de la réponse à leurs besoins de base)⁷.

En second lieu, Smith a cherché à rendre visible la forme dominante d'organisation sociale du savoir, et des pratiques liées au développement des connaissances, qui limitait la participation des femmes aux cadres sociaux qui influencent leur vie. Cette organisation entraîne la mise en place et le maintien de contextes institutionnels à l'intérieur desquels sont privilégiées des façons de penser, de comprendre et de discourir sur la vie subjective et sociale des femmes qui ont pour effet de les aliéner des circonstances réelles de leur existence quotidienne.

La critique que Smith fait de ces phénomènes s'articule principalement autour de deux axes : l'échec des formes objectivées de connaissances en sciences sociales et la collusion de ces sciences avec les structures de pouvoir dans la société (Grahame, 1998). Smith (1987a et b) souligne que les formes *objectivées* de savoirs et de connaissances favorisent la construction de représentations de la réalité sociale qui privilégient le point de vue abstrait d'experts (le plus souvent masculins) se situant en rupture par rapport aux expériences vécues par les personnes (en particulier les femmes, mais aussi d'autres groupes sociaux marginalisés sur la base de leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle ou leur classe sociale) qui constituent les sujets de leur recherche. Cette critique va au-delà d'une remise en question du rôle des experts pour englober les ensembles institutionnels à l'intérieur desquels la recherche sociale est produite et appliquée.

⁶ Inspirée des travaux de Karl Marx (1919/2002). La perspective développée par Marx sur les questions de la production, de la valeur du travail et de l'historicité des phénomènes sociaux a profondément influencé le courant des études féministes même si ce dernier n'a pratiquement rien écrit sur les rapports de genre. Les chercheurs féministes ont notamment appliqué plusieurs concepts de Marx à la dynamique du travail des femmes dans la sphère domestique (Delphy, 2009).

⁷ Ce type d'analyse a été produit dans le contexte des années 1970 et 1980 et a contribué à alimenter les revendications historiques des femmes tant dans la sphère publique que privée. Plusieurs changements sociaux se sont produits au cours des deux ou trois décennies qui ont suivi et ont permis d'atténuer la domination masculine notamment dans le domaine des sciences sociales. Il n'en reste pas moins que, même si, de nos jours, les angles ont été arrondis, l'univers des hommes et celui des femmes demeurent encore passablement éloignés l'un de l'autre. Ce type d'analyse reste encore d'une décevante actualité. De plus, Campbell (2003) souligne que même si on a récemment assisté à une entrée massive des femmes dans des postes académiques en recherche sociale, « [t]he standards and conditions of acceptable scholarship have remained more or less as men defined them through decades of higher learning. In attempting to meet these standards, women take up the tools of the oppressors » (p. 15).

De surcroît, Smith (1990a et b) souligne que plusieurs des phénomènes étudiés par les sciences sociales (délinquance, pauvreté, chômage, maladie mentale, abus et négligence des enfants, etc.) reposent étroitement sur des préoccupations et des opérations de nature bureaucratique, juridique ou professionnelle. Ce sont ces préoccupations et opérations qui guident la recherche plutôt que l'expérience vécue par les personnes concernées. Il en résulte que la perspective des sujets qui cherchent constamment à construire une connaissance de leur monde quotidien est éliminée (ou disqualifiée) au profit d'un mode abstrait de connaissance s'appuyant sur ce qui est considéré comme étant pertinent pour les grands appareils sociaux responsables de fabriquer et de réguler la vie en société (le gouvernement, les établissements de services publics, les établissements académiques, les médias, les grandes entreprises privées, etc.). Ces grands ensembles institutionnels concentrent ce que Smith (1987a, 1990b) appelle des relations sociales de régulation (*ruling social relations*). Ces formes particulières de relations sociales s'appuient principalement sur des discours scientifiques, professionnels, techniques et culturels qui sont véhiculés à travers une large variété de textes qui permettent de « transporter » ces régulations jusque dans la vie des individus. Ainsi, pour Smith (1987a), la vie quotidienne des personnes devient un espace d'investigation des effets « problématiques » des relations sociales de régulations et des formes d'organisation sociale mises de l'avant par les grands ensembles institutionnels de notre société. Ces effets problématiques apparaissent notamment sous la forme d'une disqualification de l'expérience vécue par les personnes à l'intérieur de l'espace institutionnel.

La posture conceptuelle que Smith a adoptée tout au long de sa carrière la situe clairement dans la même lignée que les principaux théoriciens du courant de la « *Critical Social Theory* » : Michel Foucault (1975, 1976, 1984), Jurgen Habermas (1987, 1990), Pierre Bourdieu (2001, 2002), Luc Boltansky (2009), Micheal Billig (1991, 1996), Isaac Prilleltensky (1994; Prilleltensky et Nelson, 2002), Tim Ingold (2002) et Giorgio Agamben (1997), pour n'en nommer que quelques-uns.

Autour de ce type de préoccupation, Smith (2005) a développé une approche méthodologique qu'elle et ses collègues ont appelée l'ethnographie institutionnelle. De manière générale, l'ethnographie est l'étude sur le terrain de différents groupes de personnes dans leur milieu naturel (Mucchielli, 1996; Schwandt, 2001). Weber (2009) souligne que l'ethnographe cherche à comprendre de manière empathique et engagée les acteurs individuels et leur collectivité à travers le sens qu'ils donnent aux événements et aux relations dans leur vie quotidienne. De plus, les manières de penser et d'agir des individus et du groupe sont habituellement conçues comme étant étrangères à celle du chercheur. Ainsi, en portant attention à la culture du groupe, l'ethnographe produit une « traduction » qui décrit, et éventuellement explique, le mode de vie de ces personnes à un auditoire d'individus qui partage les mêmes origines et valeurs que lui.

L'approche ethnographique de Smith se distingue des formes traditionnelles d'ethnographie en raison du rôle central que joue la perspective critique sur le plan théorique et social (Campbell et Gregor, 2004; Campbell et Manicom, 1995; Devault, 2006). L'EI constitue donc, en premier lieu, une science de l'émancipation (Boltanski, 2009) et se rapproche des diverses initiatives visant à produire des changements sociaux dans la vie des personnes et dans les sociétés. L'originalité de l'EI repose sur l'analyse des multiples façons dont les institutions et les discours institutionnels tendent à exclure le point de vue des personnes qui évoluent dans leur monde quotidien, que celles-ci soient des patientes, des utilisatrices de service ou des contribuables, mais aussi des professionnelles, des gestionnaires, etc.

Les principes de base et les principaux éléments méthodologiques de l'ethnographie institutionnelle

Cette section s'attarde à décrire les assises conceptuelles et méthodologiques de l'EI. Elle débute en premier lieu par la description du but et des questions générales de recherche sur lesquels repose une étude d'ethnographie institutionnelle. Elle présente, par la suite, les principales notions qui servent de cadre d'analyse à ce type d'étude : l'ontologie du social, l'expérience personnelle, les relations sociales, l'organisation sociale, les institutions et les relations de régulation sociale. Enfin, une description des principales procédures de recherche sera présentée.

Le but et les questions de recherche

La ou les questions générales de recherche sur lesquelles se penche une étude d'ethnographie institutionnelle sont habituellement des variantes de celles-ci :

Comment la vie quotidienne des personnes, et l'expérience qu'elles ont du monde immédiat dans lequel elles sont immergées, est-elle déterminée/organisée par un ensemble de relations sociales qui ont leur point d'origine à l'extérieur de cette vie et de ce monde ?

Comment l'organisation de la vie quotidienne des personnes est-elle liée à des relations sociales de régulation au sein de diverses institutions de la société dans laquelle elles évoluent ?

Ainsi, le but ultime d'une recherche d'ethnographie institutionnelle n'est donc pas de produire une explication théorique des phénomènes sociaux, mais plutôt, plus concrètement, de décrire, schématiser et contraster l'organisation sociale de la vie quotidienne des personnes

à partir d'un point d'appui situé à l'extérieur des discours institutionnels. Cette schématisation prend souvent la forme d'une carte qui présente un ensemble de relations sociales en jeu à l'intérieur d'une institution.

Le point d'appui d'une étude d'EI est, en général, l'expérience vécue au quotidien par les personnes concernées par cette étude. Celles-ci peuvent être, par exemple, les usagers d'un service (dans le domaine de l'éducation et de la garde des enfants, de la santé physique et mentale, de l'adaptation personnelle ou familiale à des situations difficiles, etc.) ou les professionnels y œuvrant (des infirmières offrant des soins à des couples attendant un bébé, des travailleuses sociales œuvrant à soutenir des familles en situation de précarité socioéconomique, des éducateurs spécialisés travaillant avec des jeunes ayant commis des délits, des juges dont le mandat est de contribuer à la protection des enfants, des cadres ayant la responsabilité d'organiser un dispositif de développement social local ou de santé publique, etc.). Par conséquent, il est tout à fait antithétique d'utiliser comme point de départ de la problématique d'une EI un modèle théorique ou un ensemble de concepts préexistants servant à expliquer un phénomène.

Cette forme de problématisation ne repose pas toujours sur l'expérience vécue d'une personne ou d'un groupe de personnes qui s'exprime de manière explicite et volontaire. Cette problématisation peut exiger, de la part du chercheur et des participants, un travail visant à explorer et à faire émerger des zones de questionnement, de préoccupation, voire de malaise ou de souffrance.

Cette manière de « problématiser » et de construire l'objet d'une recherche en partant de ce qui pose question pour les personnes et de ce qui est vécu comme étant problématique pour elles contraste singulièrement avec la façon conventionnelle de procéder en sciences sociales. En effet, la plupart des chercheurs en sciences sociales ont appris à ne jamais collecter des données (à travers des observations, des questionnaires, des entretiens, etc.) sans avoir en main des concepts ou un modèle théorique particulier pour cadrer cette collecte. Ainsi, le point d'appui orthodoxe repose sur ce que le chercheur (inséré dans l'univers particulier de ses propres circonstances de vie et de travail) considère comme étant problématique ou digne d'être questionné. Dans ce contexte, le recours aux concepts devient la voie royale pour appréhender son objet de recherche et donner une assise et un contour à son point de vue.

À l'opposé, l'EI s'ancre dans la vie des personnes concernées, et dans la position qu'elles occupent dans cette vie, pour construire un objet de recherche. Les efforts de conceptualisation découlent du travail fait à partir de ce point d'appui (et non le contraire). Ainsi, les concepts, plutôt qu'être des idées abstraites et désincarnées, deviennent des outils pour décrire les relations sociales qui façonnent concrètement la vie de personnes réelles et l'expérience qu'elles ont de cette vie. Par conséquent, dans cette perspective, les concepts acquièrent une valeur descriptive

et « conscientisante » plutôt qu'une valeur explicative au sens où on l'entend habituellement en sciences sociales. L'allégorie de la carte et de la démarche de cartographie ou de schématisation (*mapping*) constitue un élément important du travail en ethnographie institutionnelle (Campbell, 2003; Campbell et Gregor, 2004; Devault, 2006).

Il s'agit ni plus ni moins d'un effort de réorganisation sociale des savoirs à partir d'une relocalisation du sujet connaissant : ce dernier n'est plus uniquement le chercheur, mais aussi (et surtout) la ou les personnes qui participent à la recherche et qui en sont la raison d'être. L'EI est donc à classer parmi le grand courant de la recherche-action et de la recherche participative ou engagée. D'ailleurs, Smith (1990a) a écrit que le ou la chercheur(e) « *is and must be an active participant in constructing the events she treats as data* » (p.13).

Dès lors, l'EI cherche à intégrer une *perspective phénoménologique* centrée sur l'exploration de l'expérience des personnes et la façon dont le monde se présente à elles. Elle inclut aussi une *perspective ethnométhodologique* centrée sur la description des activités concrètes des personnes comme faisant partie intégrante de toute forme d'interprétation des phénomènes sociaux auxquels elles participent. Enfin, elle comprend une *perspective matérialiste* des relations sociales fondée sur l'inséparabilité des analyses microsystemique et macrosystemique et sur le fait que les individus cherchent constamment à coordonner leurs actions (ne fusse qu'en y résistant) avec les régimes de pouvoir qui les traversent (Campbell, 2003; Smith, 1990a, 2005).

L'ontologie du « social »

L'EI s'appuie sur une conception particulière des idées liées à ce qui est social et psychologique, conception reposant sur cette intégration des trois perspectives mentionnées plus haut. Pour l'EI, ce qui est considéré comme étant « social » repose essentiellement sur la coordination des activités ou des pratiques des personnes et, partant de là, ce qui est « psychologique » est constitué de l'expérience personnelle ou subjective qui émerge et prend forme au contact de ces activités ou pratiques coordonnées socialement (Campbell et Gregor, 2004; Smith, 2005). Ainsi, l'EI considère que les personnes n'ont d'autre mode d'existence que d'habiter leur corps et d'être en interaction incessante avec leur environnement (les choses, mais aussi les autres personnes). Ce qu'elles font dans leur vie quotidienne est constamment coordonné avec les actions des autres personnes. On doit les considérer comme étant actives et conscientes, comme étant constamment en train de négocier leur existence à partir des éléments concrets de leur vie.

Cette ontologie du social permet donc de concevoir des formes d'analyse des contextes expérientiels et locaux en tenant compte du fait que ces contextes participent à une organisation sociale plus large et que celle-ci, plutôt que d'être approchée de manière abstraite ou désin-

carnée, peut être décrite et comprise à travers les effets concrets qu'elle suscite chez les individus concernés. Les domaines du social et du psychologique sont donc inextricablement interreliés. On ne peut comprendre l'un sans tenir compte de l'autre. Sur ce plan, l'EI entretient plusieurs affinités ontologiques et épistémologiques avec le courant du constructionnisme social (Bakhtine, 1977, 1983, 2003; Gergen, 1993, 2009; Gergen et Gergen, 2006; Shotter, 1994, 2008; Vygotski, 1978, 1997).

L'expérience

L'EI s'intéresse de près à l'expérience des personnes dans leur vie quotidienne. Non pas pour porter attention et révéler les multiples mouvements de conscience individuelle à un moment donné (comme peuvent par exemple vouloir le faire les diverses formes de recherche issue de la psychologie individuelle). L'expérience des personnes sert plutôt de point d'appui dans l'exploration méthodique des relations sociales qui constituent et charpentent leur vie. Comme l'indique Campbell (1998) : « *experience is the ground zero of the analysis [...] The analysis begins in experience and returns to it, having explicated how the experience came to happen as it did* » (p. 56).

L'expérience particulière vécue par des personnes concernées par une étude d'EI est aussi (sinon le premier endroit, du moins) l'endroit ultime où doivent atterrir les connaissances que celle-ci produit. Ainsi, par divers effets de conscientisation, ces connaissances servent principalement à redonner du pouvoir⁸ à des personnes assujetties à des régulations sociales qui façonnent leur vie quotidienne en rendant ces dernières visibles à leurs propres yeux (Lacharité, 2009).

⁸ Le lecteur aura reconnu ici une passerelle entre les visées de l'EI et celles qui sous-tendent les travaux portant sur le phénomène de l'*empowerment* ou du développement du pouvoir d'agir.

Quelle que soit la position qu'une personne occupe par rapport à une institution sociale donnée (par exemple, usager, membre de la famille d'un usager, professionnel, gestionnaire, chercheur, bénévole, etc.), l'expérience suscitée par les particularités de sa vie actuelle et par la coordination de ses actions avec celles des autres évoluant dans cet univers constitue toujours ce que l'EI cherche à mettre en relief et à rendre intelligible. Ainsi, un chercheur lui-même peut se servir de son expérience (dans son travail de chercheur comme dans sa vie quotidienne) comme point d'appui pour problématiser l'objet de recherche sur lequel il se penche. C'est d'ailleurs ce que Smith et sa collègue (Griffith, 1995; Griffith et Smith, 1990) ont fait en cherchant à comprendre l'organisation sociale qui donne une forme particulière au statut de mère monoparentale dans le contexte de la scolarisation des enfants. Plusieurs autres exemples de ce type se retrouvent dans l'ouvrage de Campbell et Manicom (1995).

Les relations sociales

Dans la perspective de l'EI, une *relation sociale* n'est jamais une chose abstraite dans la vie des personnes. Il s'agit toujours d'un processus de coordination d'activités et de pratiques effectué par des personnes réelles

dans des conditions concrètes. Les relations sociales se font entre des personnes situées dans le même site/espace (relations locales) ou dans des sites différents (relations extralocales). Ainsi, il n'est pas nécessaire que ces personnes se voient, se parlent ou s'écrivent. Il n'est même pas nécessaire qu'elles se connaissent. C'est le cas, par exemple, lorsque nous remplissons notre déclaration annuelle d'impôt et que celle-ci est traitée par un fonctionnaire. Le formulaire à remplir, les catégories qu'il contient, les informations que nous fournissons, la loi et la réglementation sur l'impôt des particuliers, etc. servent de supports à une relation sociale entre les personnes concernées.

En fait, la vie quotidienne de plusieurs individus peut sembler, de prime abord, désorganisée ou incompréhensible, et ce, jusqu'au moment où l'on parvient à rendre visibles les liens entre des éléments de leur univers local et des éléments d'organisation sociale à l'extérieur de celui-ci, c'est-à-dire le rôle direct et indirect joué par d'autres personnes pouvant être passablement éloignées, mais qui, par leurs actions et décisions, façonnent la vie et l'expérience de ces individus.

L'organisation sociale

Une organisation sociale repose sur un ensemble de relations sociales, donc sur un ensemble d'activités concrètes, configurées de manière à atteindre certains buts. Quand on dit que les choses sont organisées socialement, on veut dire qu'elles se produisent d'une certaine façon en raison des relations sociales qui existent entre les personnes.

Plusieurs aspects de la vie quotidienne des personnes font partie d'une organisation sociale spécifique : faire l'épicerie, utiliser un réfrigérateur, regarder la télévision, mettre les enfants au lit, faire l'amour. Tous les contacts entre les individus et les bureaucraties publiques ou privées qui entrent en jeu lorsque les personnes doivent fournir de l'information ou recevoir des services en font aussi partie. Une organisation sociale doit être observée et décrite dans deux sites :

- 1 le *contexte local* où les personnes vivent et évoluent
- 2 le *contexte extralocal ou translocal* qui déborde l'expérience immédiate des personnes

Dans les sociétés occidentales actuelles, les textes constituent l'un des principaux éléments qui permettent aux organisations sociales d'exister (Smith, 2001). La vie contemporaine dans ces sociétés est largement produite et régulée par ce que l'on peut appeler une *réalité textuelle* (Lacharité, 2009) se superposant à la réalité physique dans laquelle évoluent les personnes. En EI, le terme « texte » doit être compris de manière large. Il s'agit de n'importe quel document ou type de représentation qui véhicule un message. C'est donc une chose qui est reproductible, stable et qui circule à l'intérieur de l'espace institutionnel. Ainsi, un texte est

un objet qui engage les personnes dans une conversation virtuelle qui standardise l'immense variété d'interprétations qui peuvent être données d'une situation particulière. Par conséquent, un texte favorise, voire impose, une compréhension commune entre les individus (ou groupes) qui l'utilisent (Bell et Campbell, 2003; Lacharité, 2009).

En EI, l'analyse de documents institutionnels, en particulier la façon dont ils médiatisent, régulent, légitiment et autorisent les actions des personnes, permet d'étendre la portée de la méthode ethnographique au-delà des données d'observation tirées d'un site particulier. À ce sujet, Smith (2001) souligne que « *it is not enough to use texts as sources of information about organizations. Rather, they are to be seen as they enter into people's local practices of writing, drawing, reading, looking and so on. They must be examined as they co-ordinate people's activities* » (p. 160).

Les institutions

Une institution n'est pas une forme singulière d'organisation sociale (un établissement de santé, une école, une agence gouvernementale, une entreprise privée, etc.). C'est plutôt un ensemble fonctionnel à l'intérieur duquel diverses formes d'organisation sociale se côtoient et sont imbriquées. Cet ensemble fonctionnel est relativement stable dans le temps et vise le maintien d'un certain ordre social. Par exemple, le dispositif institutionnel de la protection de l'enfance est constitué d'établissements locaux, régionaux, nationaux et même internationaux qui partagent des formes de discours à propos des enfants, des parents et des familles et qui coordonnent leurs actions (administratives, judiciaires, thérapeutiques, académiques, etc.) dans le but d'atteindre des objectifs communs tels que la promotion du bien-être et du développement des enfants, le contrôle des conduites parentales qui s'écartent des normes sociales et juridiques concernant les responsabilités des parents et la prise en charge de la vie des enfants confiés à l'État. On peut décrire de la même façon le dispositif de la santé comme étant constitué d'un agencement complexe d'établissements publics, communautaires et privés visant à produire de la santé sur le plan individuel et collectif, mais aussi à « gérer » et « combattre » la maladie, ainsi que les risques de maladie, de manière à s'assurer que la population demeure fonctionnelle et productive.

Les processus institutionnels permettent de transformer des actions concrètes, singulières et locales en catégories d'action intelligibles sur le plan organisationnel/institutionnel. Un aspect central du lien entre une institution et l'expérience individuelle repose sur l'utilisation de catégories de langage/discours pour évoquer et décrire les activités et les pratiques des « membres » (gestionnaires, professionnels, utilisateurs de services, partenaires, etc.) de cette institution. Il est important de noter que ces descriptions institutionnelles des pratiques des personnes (leurs intentions, leurs décisions, leurs actions, etc.) sont *idéologiques*. Ainsi, l'ethnographie institutionnelle postule que les institutions opèrent sur la base que toute activité et pratique des individus doit être exprimée en

termes des fonctions et des catégories de langage institutionnelles (par exemple, symptômes, diagnostics, désignations sociales, concepts, etc.). Ces descriptions institutionnelles ne sont habituellement pas erronées ou fausses. Elles produisent toutefois une *transformation*, un *rétrécissement* et un *déplacement* de l'expérience vécue par les personnes dans leur vie quotidienne. Cela a pour effet de faire disparaître ou de rendre transparentes ou invisibles les particularités de ces expériences vécues derrière les catégories de sens employés dans l'univers institutionnel. Par exemple, ce n'est plus l'enfant qui se développe qui se situe au centre des préoccupations, c'est le « développement » de l'enfant. Cela a aussi pour effet de produire une *capture ou une captation institutionnelle* des états de conscience des membres d'une institution. Les personnes ne pensent pas de la même façon (à elles-mêmes, à leur vie, à leur monde) lorsqu'elles évoluent dans l'orbite institutionnelle et qu'elles subissent sa gravité.

Les relations de régulation

Ces processus de transformation, de rétrécissement, de déplacement et de captation de l'expérience et de la conscience individuelle à l'intérieur des institutions reposent sur des relations sociales de régulation (*ruling relations*). Les relations de régulation⁹ constituent une forme particulière d'exercice du pouvoir dans les relations sociales. Elles ont pour fonction de séparer les personnes de leurs contextes de vie quotidienne. Elles créent une posture de sujet qui produit un déplacement de la conscience des personnes vers des modes de fonctionnement institutionnels. Ces formes de conscience sont constituées à l'extérieur de la vie des personnes. De plus, une autre fonction des relations de régulation est d'objectiver les personnes, c'est-à-dire de les constituer comme des objets à l'intérieur des institutions.

⁹ Malbois et Gonzalez (2013) traduisent « ruling relations » par « relations régulatrices ».

L'ethnographie institutionnelle en action

L'objectif de cette section est de présenter des repères permettant de montrer les opérations sur lesquelles s'appuie d'une étude d'EI. Elle aborde la question de la posture du chercheur, présente une description des principales étapes, examine le rôle de l'entretien et propose une illustration concrète.

Un élément opérationnel important de l'EI est de renverser les habitudes de problématisation utilisées dans la recherche sociale traditionnelle (Campbell et Gregor, 2004; Smith, 2005). Plutôt que de partir d'une série de modèles conceptuels et de questions théoriques et d'utiliser les catégories de sens usuelles en sciences sociales comme point de départ d'une recherche, l'EI prend appui sur l'expérience quotidienne telle qu'elle est vécue par des personnes réelles et, partant de là, procède à décrire cette expérience de manière à rendre visibles l'organisation et

les relations sociales qui la façonnent. Ainsi, la « problématique » d'une étude en ethnographie institutionnelle devient préalable à l'application de concepts et de théories.

Une étude d'ethnographie institutionnelle se caractérise par trois tâches que le chercheur doit arriver à réaliser. La première de ces tâches est centrée sur le caractère idéologique des institutions. Le chercheur doit œuvrer à découvrir et à rendre visibles les *pratiques idéologiques* sur lesquelles repose le fonctionnement de ces institutions et qui légitiment leurs actions dans la vie des personnes. Il s'agit ici de l'*a priori* théorique de toute étude d'EI qui conçoit qu'une institution repose sur (et fabrique) des pratiques idéologiques. Cet *a priori* découle directement de l'ontologie du social sur laquelle repose l'EI. Comme pour toute étude ethnographique, ces pratiques sont rendues visibles par un travail du chercheur qui vise à les décrire/écrire (sous forme d'un texte, d'un schéma ou d'une carte).

La seconde tâche à réaliser est centrée sur la compréhension du *travail* qu'une institution suscite et exige des personnes qui gravitent autour d'elle (ici, le chercheur peut décider de mettre l'accent sur une catégorie d'acteurs à l'intérieur de l'institution : ses « usagers », ses intervenants, ses gestionnaires, ses partenaires, etc.). La notion de travail est centrale en ethnographie institutionnelle. Elle est définie comme étant tout ce qu'une personne fait qui nécessite temps et effort (physique, cognitif, émotionnel, etc.), qui se réalise dans des conditions particulières et avec des ressources et moyens particuliers et qui exige qu'elle y accorde une attention particulière.

La troisième tâche implique d'investiguer les relations sociales et de décrire les éléments permettant de répondre à ces deux questions :

- 1 Comment ces relations sociales façonnent-elles localement l'expérience vécue par les personnes ?
- 2 Comment ces relations sociales s'insèrent-elles à l'intérieur d'une organisation sociale faisant partie d'un ensemble plus large de relations sociales servant à lier entre eux de multiples sites d'activités et de pratiques humaines ?

L'amorce d'une étude : la posture du chercheur en EI

Le point de départ d'une étude d'EI est habituellement une expérience d'exclusion/étrangeté (voire de souffrance) vécue par une ou des personnes réelles en rapport avec une institution particulière. Le but de ce travail de recherche n'est pas tant de rendre compte d'un point de vue subjectif de cette expérience, mais surtout de tenter de la comprendre en termes d'une organisation sociale plus large qui demeure peu visible sur le plan local.

L'ethnographie institutionnelle stipule que n'importe quelle entreprise de recherche en sciences sociales engage le chercheur à l'intérieur de relations sociales, c'est-à-dire que ce travail intellectuel le situe à l'intérieur de différentes formes d'organisation sociale qui ne concernent pas seulement l'univers (ou l'institution) académique dans lequel il évolue quotidiennement, mais également l'univers des personnes sur lesquelles porte sa recherche. Ainsi, la première dimension critique que l'EI met en relief touche la position du chercheur (ses intérêts, ses obligations, etc.) par rapport aux intérêts et aux besoins des personnes dont la vie quotidienne est examinée dans le but de produire des connaissances scientifiques. L'EI considère qu'il est du devoir du chercheur de *prendre parti* pour les personnes dont la vie ou le travail sont « régulés » par diverses formes d'institution. L'injonction de neutralité du chercheur est inopérante en ethnographie institutionnelle et cela ne veut pas dire que son objectivité est mise au rencart : par exemple, le fait de prendre parti pour les droits des enfants qui sont abusés ou négligés ne mine en rien l'objectivité des chercheurs qui produisent des connaissances sur leur développement ou leur adaptation. Le fait de définir l'objectivité scientifique en sciences sociales en termes d'une posture abstraite de neutralité de la part du chercheur constitue en soi une pratique de pouvoir et de régulation à laquelle ce dernier participe (plus ou moins intentionnellement) et qui a des effets directs sur la vie des gens auxquels il s'intéresse. Dans cette perspective, la construction de connaissances scientifiques nouvelles devient nécessairement une activité politisée. Voici quelques questions qui peuvent donner une forme à cette « politique de la connaissance » :

- ◆ Que considère-t-on comme étant une « connaissance » digne de ce nom ?
- ◆ Qui a le privilège de répondre à cette question et de s'engager dans la production de ces connaissances ?
- ◆ Quelles catégories de personnes sont mises à l'écart dans la définition de ce qu'est une connaissance ?
- ◆ Qui a le privilège de critiquer ces connaissances et la manière dont elles ont été produites ?
- ◆ Quelles catégories de personnes n'ont pas ce privilège ou sont considérées comme étant inaptes à faire cette critique ?
- ◆ Quelle forme hiérarchique prend l'organisation sociale de la connaissance dans un champ donné ?
- ◆ Qui en sont les acteurs « forts » et les acteurs « faibles » ?
- ◆ Quels intérêts (à qui) servent ces connaissances en premier lieu ?
- ◆ Par qui et comment sont-elles utilisées concrètement une fois qu'elles sont produites et à quelles fins ?

- ◆ Comment les connaissances « locales » que les personnes ont d'elles-mêmes et de leur propre vie sont-elles représentées à l'intérieur des connaissances scientifiques portant sur elles ?
- ◆ Comment les catégories de personnes qui sont directement l'objet de ces connaissances scientifiques sont-elles en mesure d'en évaluer la pertinence et les impacts à l'intérieur de leur vie ?

En conséquence, une recherche en ethnographie institutionnelle constitue toujours une exploration de la situation du chercheur par rapport à son objet de recherche et par rapport à sa manière de comprendre l'acte de connaître (*knowing*) et son statut de sujet connaissant (*knower*). Il doit aussi présupposer que les personnes dont la vie est examinée à l'intérieur de son étude sont également des sujets connaissants et ont une manière particulière de développer des connaissances sur elles-mêmes et le monde qu'elles habitent. Ainsi, l'EI crée des conditions à l'intérieur desquelles les chercheurs et les participants à son étude établissent une relation de collaboration dans l'exploration de l'organisation sociale de certains aspects de la vie de ces derniers, l'analyse des renseignements pertinents qui émergent de ce travail de même que l'interprétation qu'il est possible d'en faire. C'est en ce sens que l'on dit qu'une recherche en EI débute à l'intérieur de la vie de personnes réelles et se termine à l'intérieur du même contexte (Campbell et Gregor, 2004). Elle est la mise en pratique d'une posture et d'une façon particulière de regarder la vie des personnes.

Les étapes de l'élaboration d'un projet de recherche

La première étape de l'élaboration d'un projet de recherche en ethnographie institutionnelle est de décrire un problème qui repose directement sur ce qui est vécu/perçu comme problématique par des personnes réelles à l'intérieur d'un contexte donné. La problématisation ne s'appuie donc pas sur une recension des modèles conceptuels, des approches théoriques ou des résultats d'études empiriques qui ont tenté d'expliquer un phénomène social. Elle s'appuie plutôt sur la description de ce phénomène tel qu'il est vécu/perçu par les personnes qui sont directement affectées par lui. Pour ce faire, le chercheur peut s'engager initialement dans un travail de terrain où il prend le temps de s'exposer et de devenir témoin du point de vue des gens sur ce qui les questionne, les préoccupe ou les fait souffrir. Il peut aussi incidemment lire certaines formes de documentation qui témoignent directement de l'expérience de ces personnes. Il s'agit souvent de documents audiovisuels et parfois de documents écrits dans lesquels des personnes sont invitées à décrire un aspect de leur vie. De plus, certaines études empiriques qualitatives, ou certains aspects de celles-ci, peuvent aussi répondre à ce critère. Il est important de retenir ici qu'une problématique en EI tente de préserver la voix, voire, là où cela est possible, la parole de gens. Sans être le calque de cette parole, la question de recherche en EI doit directement découler de ce matériau expérientiel.

10 À l'intérieur de l'univers académique, la recension d'écrits constitue une obligation en partie parce que le but du travail d'un chercheur « professionnel » est d'insérer sa réflexion à l'intérieur de courants de pensée qui donnent une forme à celle-ci, mais aussi en partie parce que la recherche scientifique et les résultats de celle-ci reposent sur la construction et la consolidation de réseaux sociaux (Latour, 2012) à l'intérieur desquels le chercheur doit s'insérer et se faire une place. La recension d'écrits constitue donc une pratique importante (voire un rituel) à cet effet.

C'est à la suite de cette première étape que la recension des écrits scientifiques peut/doit **10** être réalisée. Toutefois, cette recension devrait surtout porter attention à la façon dont l'expérience et la vie des personnes concernées sont « captées » à l'intérieur de ces textes particuliers que l'on appelle des « productions scientifiques ». Il faut se rappeler que ces textes participent à diverses formes de relations sociales qui ont un impact plus ou moins direct sur les personnes qu'ils évoquent. Voici quelques lignes de questionnement qui peuvent servir à guider l'analyse de ces écrits scientifiques :

- ◆ Quels sont les caractéristiques et le contour de ces relations sociales auxquelles participent ces textes ?
- ◆ Quelles connaissances sur la vie de ces gens sont décrites dans ces textes ?
- ◆ À l'intérieur de quelles formes d'organisation sociale ces connaissances sont-elles intelligibles et pertinentes ?
- ◆ À quoi servent ces connaissances à l'intérieur de la vie réelle des personnes concernées ?

Dans une telle perspective, les cadres ou modèles conceptuels, les théories, les résultats empiriques et les conclusions qui en sont tirées ne sont pas que des abstractions qui alimentent un discours d'experts, ils sont également des « objets » concrets qui façonnent de manière plus ou moins directe la vie des gens.

Cette recension des écrits couvre également les documents institutionnels qui servent de supports directs aux relations sociales à l'intérieur desquelles sont impliquées les personnes concernées par une étude d'ethnographie institutionnelle (des « usagers », des professionnels, des cadres, etc.). Ces documents ne sont pas seulement des textes qui présentent les principales idées qui charpentent le discours institutionnel et son idéologie. Il s'agit également de documents servant aux opérations institutionnelles qui doivent être effectuées par les personnes concernées par l'étude ou celles avec qui elles entrent en contact : des formulaires à remplir, des grilles d'analyse, des protocoles à suivre, des rapports, lettres ou notes servant à laisser des « traces » des interprétations, décisions et actions institutionnelles, etc. Une institution constitue un lieu de prolifération de textes qui ont pour principal but de capter **11** l'expérience et la vie des personnes à qui elle s'adresse et de transformer les éléments de celles-ci pour qu'ils deviennent intelligibles et pertinents dans le cadre de son idéologie.

11 Dans le sens de la captation institutionnelle définie plus haut.

La recension de textes institutionnels est importante en ethnographie institutionnelle. Toutefois, la véritable pertinence de l'examen des documents institutionnels repose sur la manière dont sont « activés » ces textes par les personnes concernées par l'étude. L'EI ne sert donc pas,

en premier lieu, de méthode d'analyse formelle de documents institutionnels (même si, comme il est suggéré dans le paragraphe précédent, cela est utile et pertinent à faire). Elle propose plutôt une méthode pour explorer les diverses manières dont ces textes entrent dans la vie et le travail des personnes et servent à réguler leur conscience et leur conduite à l'intérieur de l'orbite institutionnelle¹². C'est souvent à ce niveau local qu'apparaît la valeur concrète de certains textes dans l'organisation sociale à l'intérieur de laquelle sont impliqués les gens. L'activation d'un texte ne se fait pas que par sa lecture par des personnes. Elle peut aussi se faire par des conversations entre les personnes, conversations qu'on peut qualifier de « textualisées » (par exemple, lorsqu'une travailleuse sociale rencontre une mère adolescente et s'entretient avec elle pour identifier ses besoins et construire un plan d'intervention; l'intervenante utilise dans cette conversation divers modèles de pratique qui guident sa conversation avec la mère). Ces conversations textualisées peuvent s'agencer selon de longues séquences d'interactions entre différentes personnes avant d'arriver à un ou des textes sous forme écrite. On ne peut évidemment explorer cette interaction entre les personnes et les textes qu'en allant parler à celles-ci. C'est pourquoi diverses formes d'entretien constituent une activité de collecte de données fréquente en EI.

¹² Turner (2006) décrit cette forme d'analyse à travers la séquence « work-text-work ».

L'entretien en ethnographie institutionnelle

L'entretien en ethnographie institutionnelle diffère sensiblement des entretiens qualitatifs traditionnels. D'une part, ces entretiens sont de nature phénoménologique : ils servent à recueillir un *récit expérientiel*, c'est-à-dire qu'il doit permettre à la personne de décrire les éléments qui entrent dans la configuration de son expérience telle qu'elle est vécue « corps et âme » dans une situation concrète et décrire le sens qu'elle donne à ces éléments. Toutefois, un entretien en EI accorde une attention particulière aux actions que la personne pose réellement dans sa vie et son travail de même qu'à la manière dont celles-ci sont coordonnées aux actions d'autres personnes. On veut décrire ce qui se passe dans une situation donnée, l'agencement des gestes et des paroles, les personnes et les objets (par exemple, les textes) qui sont impliqués. C'est pourquoi l'entretien en EI est souvent décrit comme étant l'action de « parler à des gens ». Ce n'est pas une forme de conversation qui s'appuie sur un canevas déterminé d'avance par le chercheur (au-delà de la détermination de la problématique de l'étude). C'est plutôt une forme de conversation à l'intérieur de laquelle le chercheur « suit » le récit expérientiel de la personne et cherche à mettre en relief les pratiques et les actions qui le jalonnent. Ce type d'entretien peut être fait de manière formelle en invitant la personne à réserver une heure ou deux de son temps avec le chercheur. Elles peuvent être enregistrées pour être transcrites verbatim. Cela peut être aussi de courtes conversations avec la personne à l'intérieur de l'établissement qu'elle fréquente (ou où elle travaille). Celles-ci peuvent ne pas être enregistrées, mais des notes peuvent être prises.

Il peut aussi s'agir d'entretiens collectifs impliquant plusieurs personnes. Les entretiens en ethnographie institutionnelle ne sont donc habituellement pas uniformes. Chaque entretien influe sur l'entretien suivant (avec la même personne ou avec une personne différente) jusqu'à ce que le chercheur ait l'impression de pouvoir « cartographier » le type d'organisation sociale auquel il s'intéresse. Entre les entretiens peuvent également s'intercaler des activités d'analyse de documents institutionnels qui ont pu être évoqués.

Une autre caractéristique de l'entretien en ethnographie institutionnelle repose sur la collaboration entre le chercheur et la personne dans la construction d'un *récit théorisé* de l'expérience de cette dernière (Campbell et Gregor, 2004). Ce récit ne concerne plus seulement l'expérience de la personne telle qu'elle la décrit de manière spontanée. Il prend plutôt la forme d'une description qui englobe peu à peu divers éléments qui évoquent l'organisation sociale de cette expérience. Le récit théorisé se construit à partir de l'attention du chercheur aux « traces » de cette organisation sociale à l'intérieur du récit expérientiel de la personne. Le chercheur invite celle-ci à suivre avec lui ces traces, un peu comme le feraient deux détectives devant une série d'indices. Ce type d'entretien invite donc la personne à prendre du recul par rapport à son expérience tout en restant en contact avec celle-ci. Ce récit théorisé constitue une forme préliminaire d'analyse collaborative du matériau recueilli lors de l'entretien. Cette analyse est, en général, renforcée par l'invitation formelle à ce que la personne fasse le point sur ce que l'entretien lui apprend et ce qu'elle en retient.

En ethnographie institutionnelle, il arrive de vivre des entretiens où les personnes ne vont pas principalement décrire leur expérience. Elles vont plutôt s'engager dans une description abstraite de leur pratique. Le récit qu'elle livre est en fait un texte. Ce récit est donc *idéologique*, en ce sens qu'il n'arrive pas à rendre compte ce qui arrive concrètement à la personne lorsqu'elle est impliquée dans une situation concrète, la manière dont son corps est engagé dans diverses formes d'action, etc. Le chercheur a évidemment le rôle d'inviter la personne à prendre une distance par rapport à ce type de description abstraite pour s'engager dans un récit de type expérientiel. La Figure 1 décrit la position respective de ces trois formes de récit et leurs mouvements les uns par rapport aux autres.

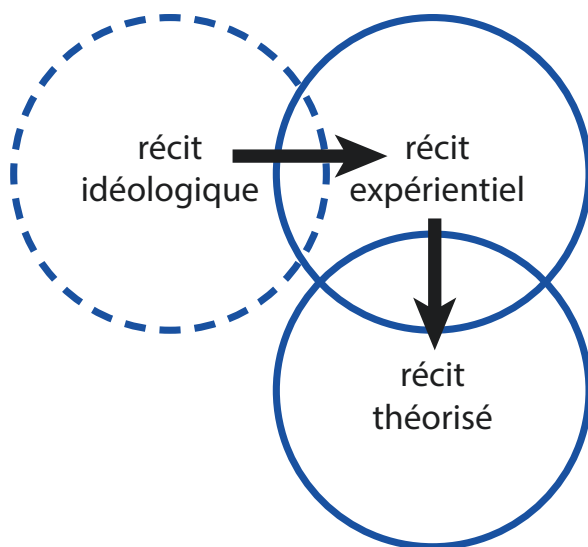


Figure 1 – Types de récits dans les entretiens d'ethnographie institutionnelle

Une brève illustration : de la description institutionnelle d'une pratique à sa critique et à une proposition de transformation qui en découle

La Figure 2 présente une carte des relations sociales qui organisent le dispositif de protection de l'enfance au Québec. Cette analyse est issue d'une étude ethnographique portant sur le travail que les parents et les professionnels doivent faire lorsqu'ils entrent en contact les uns avec les autres à l'intérieur de cet espace institutionnel¹³.

¹³ Des parties de cette étude ont été présentées dans Lacharité (2015a; 2015b). Le lecteur est invité à consulter ces documents. La carte elle-même a servi de synthèse des résultats lors d'une conférence (Lacharité, 2015c).

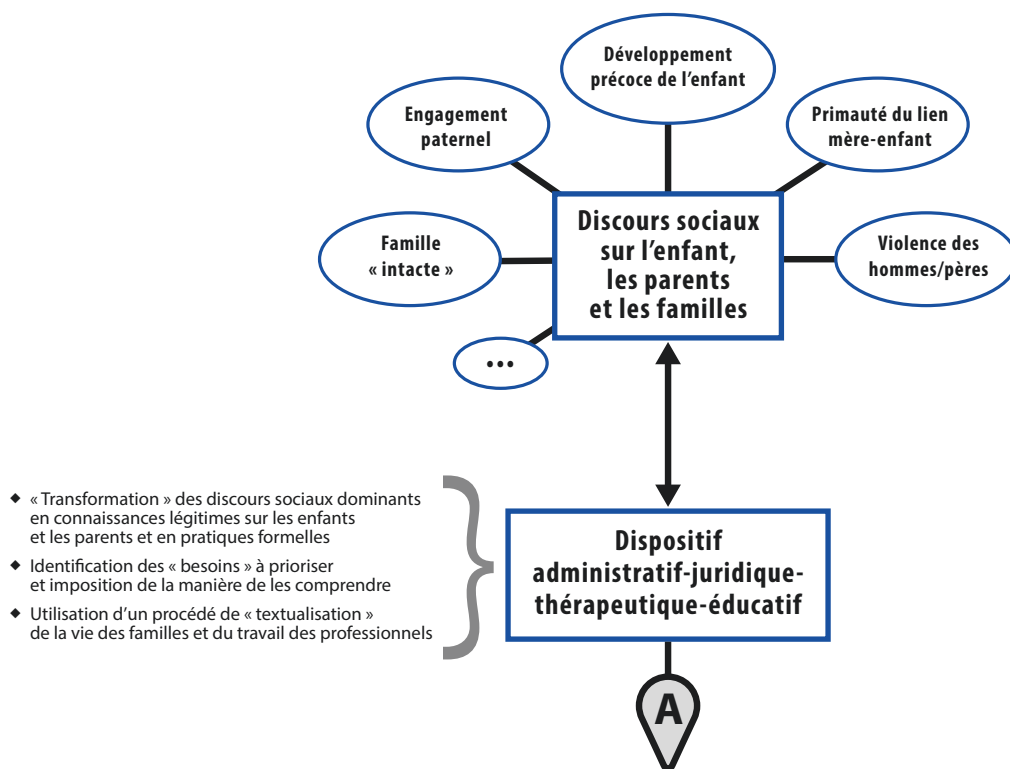


Figure 2 – Carte de l'organisation sociale du dispositif de protection de l'enfance au Québec

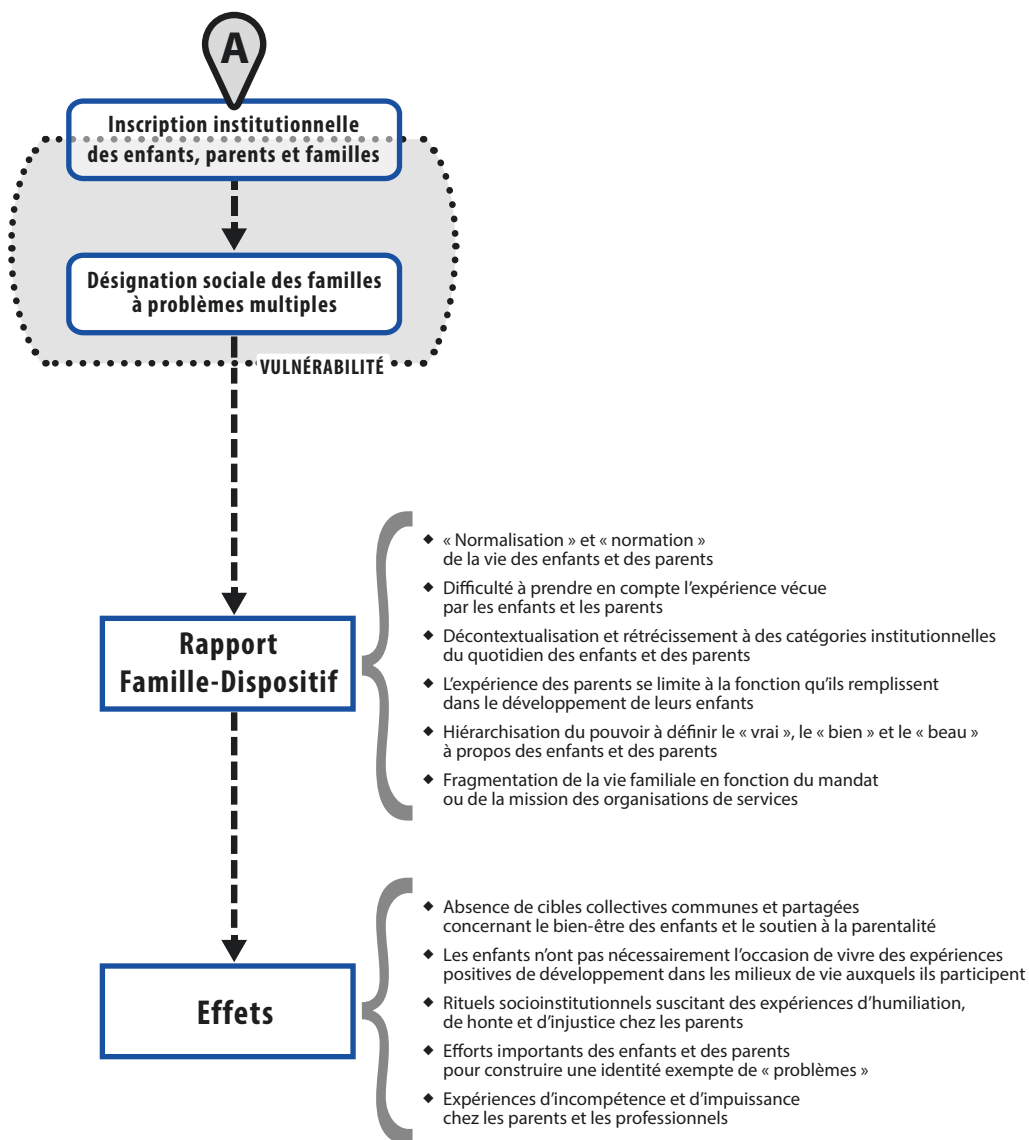


Figure 2 – Carte de l'organisation sociale du dispositif de protection de l'enfance au Québec (suite)

Ce dispositif institutionnel est constitué d'un large ensemble d'établissements publics et communautaires, interreliés et complémentaires, dont la fonction première est d'assurer la sécurité et le développement des enfants dans la société québécoise¹⁴. En lien avec cette fonction, plusieurs formes de discours sociaux le traversent. Ceux-ci constituent des constellations d'idées à propos de l'enfant (son développement, son bien-être, etc.), de ses parents (leurs rôles, leurs responsabilités, etc.) et de leur environnement. Ces idées se manifestent concrètement par des concepts, des conceptions, des représentations, des opinions ainsi que par l'argumentaire et les données probantes qui les accompagnent. Il est possible de retrouver l'expression de ces discours sociaux dans un grand nombre de textes (documents professionnels ou juridiques, guides de pratiques et de programmes, manuels de formation, articles et communications scientifiques, matériel écrit et audiovisuel destiné au grand public tel que des émissions d'affaires publiques, des articles dans les médias de masse et les médias sociaux). Il faut souligner qu'un discours social ne repose pas seulement sur des représentations, il est aussi étroitement associé à des pratiques particulières. Par conséquent, chaque forme de discours social sur l'enfant, ses parents et sa famille produit (rend possible, renforce) certains types d'actions (mentales, comportementales, verbales, sociales) dans la vie de ces personnes (incluant les actions des enfants et des parents eux-mêmes).

¹⁴ Il s'agit notamment des centres intégrés de santé et de services sociaux responsables de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et la Loi sur l'adoption, mais également des tribunaux et de l'ensemble des organisations œuvrant auprès des enfants et de leurs parents (services de garde, écoles, organismes communautaires, services de police, etc.)

Il est possible de constater que les « objets » qui constituent la raison d'être du dispositif de protection de l'enfance (la sécurité, le développement, le bien-être des enfants; la conduite, les responsabilités des parents; etc.) sont façonnés par divers discours sociaux à l'intérieur de la société québécoise. Les principaux sont : le discours sur l'investissement dans le développement précoce de l'enfant, celui sur la primauté du lien mère-enfant, celui sur la famille intacte, celui sur l'engagement paternel et celui sur la violence des hommes et des pères. Évidemment, ces discours sociaux ne conçoivent pas de la même façon les besoins des enfants, les responsabilités parentales et le rôle des organisations publiques dans la vie familiale. Face à cette diversité, le dispositif de protection de l'enfance a comme fonctions :

- ◆ De hiérarchiser et d'arbitrer ces discours sociaux de manière à établir un ensemble dominant de représentations et de repères et de transformer ceux-ci, premièrement, en connaissances légitimes, sur les plans juridique, administratif, thérapeutique et éducatif, portant sur les enfants et leurs parents et, deuxièmement, en pratiques professionnelles formelles auprès de ces personnes;
- ◆ D'identifier les besoins des enfants, des parents et des communautés auxquels il faut accorder une priorité et de proposer, voire imposer, une manière particulière de les concevoir et les comprendre (par exemple, l'intérêt supérieur de l'enfant par rapport à l'intérêt de ses parents);

- ◆ De développer et mettre en place un procédé de textualisation, c'est-à-dire de mise en texte (à travers des grilles d'évaluation, des notes évolutives, des rapports, des jugements ou des ordonnances, etc.), de la vie des enfants et des parents et des actions des professionnels auprès d'eux (des procédures, des directives, des systèmes d'information, des principes d'intervention, des programmes, etc.).

L'ensemble des opérations du dispositif de protection de l'enfance sert à capter la vie des enfants et des parents que l'on porte à son attention et inscrire ceux-ci en tant que membres de cette institution. Cette inscription institutionnelle a comme conséquence de désigner socialement certaines familles et de justifier l'action du dispositif dans leur vie (Lacharité et Goupil, 2013). Depuis une quinzaine d'années, une notion s'est introduite à l'intérieur de la plupart des discours sociaux sur l'enfant, la parentalité et la famille : la vulnérabilité. Cette notion est largement utilisée à l'intérieur du dispositif québécois de protection de l'enfant pour fonder la compréhension des problèmes observés chez ce dernier et ses parents de même que pour circonscrire les solutions que ce dispositif met en place pour y répondre.

C'est ainsi que la vie d'une famille, en entrant dans l'orbite d'un tel dispositif, subit une captation institutionnelle et entre dans une série complexe de circuits institutionnels (Griffith et Smith, 2014). Dès lors, le rapport entre les membres d'une famille et les professionnels qui les entourent devient plus ou moins lourdement scénarisé. Les principales caractéristiques de ces scénarios institutionnels auxquels participent les familles et les professionnels sont :

- ◆ « Normalisation » et « normation » de la vie des enfants et des parents;
- ◆ Difficulté à prendre en compte un large ensemble d'éléments de l'expérience vécue par les enfants et les parents;
- ◆ Décontextualisation de l'ordinaire de la vie des enfants et des parents et rétrécissement de cet ordinaire à des catégories institutionnelles;
- ◆ Limitation de l'expérience des parents à la fonction qu'ils remplissent dans le développement de leurs enfants;
- ◆ Hiérarchisation du pouvoir à définir ce qui est vrai, bien et beau à propos des enfants et des parents : la parole des professionnels est privilégiée par rapport à celle des membres de la famille;
- ◆ Fragmentation de la vie familiale en fonction du mandat ou de la mission des organisations de services qui composent le dispositif institutionnel (Lacharité, 2015b, p. 43).

Cet ensemble de relations sociales entre les familles et les professionnels du dispositif de la protection de l'enfance entraîne des effets avec lesquels autant les professionnels que les parents et les enfants doivent composer. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois grands types

de dénis : le *déni de l'expérience*, tout autant celle des membres de la famille que celle des professionnels qui les accompagnent; le *déni de la reconnaissance* qui « suppose [...] une relation de subordination sociale, au sens d'un empêchement à participer en tant que pair aux actions qui résultent d'un ensemble institutionnalisé de codes et de valeurs culturelles à propos du développement des enfants, de l'exercice des responsabilités parentales et de la vie familiale » (Lacharité, 2015b, p. 45); et le *déni de réflexivité* qui s'appuie sur « une relation où "dire le vrai" et "décider ce qui est bien" à propos de l'enfant reposent lourdement sur des jeux de langage et des catégories de pensée qui sont principalement sous le contrôle des professionnels et sont surtout centrés sur les actions (interventions, services, soins) que ces derniers posent dans la vie des membres de la famille » (Lacharité, 2015b, p. 45).

Cependant, il est important de souligner que les parents et les professionnels ne restent habituellement pas inactifs devant ces dénis. Ils y réagissent en mettant en pratique divers actes de résistance dont la finalité est de produire un espace social qui favorise la recherche de sens, la participation et le dialogue qui constitue une forme de déprise plus ou moins structurée par rapport aux scénarios institutionnels. Ainsi, c'est lorsque les parents et les professionnels établissent une alliance sur la base de ces actes de résistance à la captation institutionnelle qu'ils ont, pour les premiers, l'impression d'être aidés et soutenus et, pour les seconds, d'être utiles et de réaliser pleinement leur mandat ou leur mission auprès de la famille.

Un tel travail ethnographique a donné lieu à une modélisation de la pratique professionnelle, qualifiée de participative, et à sa formalisation en termes de cadre et de principes d'action à l'intérieur d'un programme d'intervention (Lacharité, 2014; Lacharité et Lafantaisie, 2016). Il est important de noter que les caractéristiques de cette approche reposent sur un processus inductif centré sur des observations, des entretiens individuels et collectifs, la mise en récit d'expériences personnelles et professionnelles, des séances d'analyse de la pratique visant à mettre en relief des actes de résistance où des professionnels et des parents ont réussi (ou peiné, voire échoué) à faire alliance face à la captation institutionnelle de leur action thérapeutique/éducative/sociale pour les uns et de leur vie quotidienne pour les autres.

Ce texte ne se veut évidemment pas un traité complet d'ethnographie institutionnelle. Il existe déjà de tels documents en langue anglaise (Campbell et Gregor, 2004; Smith, 2005). Il vise cependant à présenter globalement cette approche de la recherche sociale à un public de chercheurs et d'étudiants francophones et à constituer une introduction sommaire à celle-ci. Comme toute approche en sciences sociales, l'EI nécessite temps et efforts pour en maîtriser les fondements conceptuels et la méthode. Manifestement, l'EI n'est pas sans lien avec plusieurs autres courants de recherche, en particulier du côté de la recherche qualitative (la sociologie et l'anthropologie de l'expérience, l'ethnométhodologie, la phénoménologie, la théorisation ancrée, etc.). La posture que l'EI invite le chercheur à adopter par rapport à son objet de recherche est toutefois originale (Malbois et Gonzalez, 2013). Et c'est cette posture que nous avons cherché à décrire dans ce texte.

Conclusion

La finalité ultime de l'EI est de construire des savoirs *qui tentent de s'extraire ou se déprendre* des logiques et des discours institutionnels pour ainsi développer une science sociale *pour* les personnes. Cette approche est étroitement liée à un processus de conscientisation sociale à propos des multiples formes de régulation et de pouvoir qui façonnent la vie des personnes dans nos sociétés. Cette conscientisation repose sur un double processus : la prise de conscience (ou ce que l'on donne à voir) de ces formes de régulation/pouvoir dont les institutions modernes sont les véhicules sociaux, mais aussi la compréhension de la façon dont ces organisations sociales fonctionnent et comment les personnes, *quel que soit leur statut à l'intérieur de celles-ci*, peuvent devenir, à leur insu, des relais idéologiques. Toute forme de conscientisation a un but, celui du changement social ou, plus précisément de l'émancipation sociale. L'EI ne cherche donc pas à « expliquer » de manière abstraite le monde social, elle cherche plutôt à le décrire de manière à fournir aux personnes des outils et des moyens pour le transformer. Ainsi, s'engager sur la voie que trace l'EI équivaut à s'engager dans un processus de recherche sociale et de développement de la connaissance qui est irrémédiablement lié à des actions sociales. Celles-ci peuvent être comprises comme des contre-pratiques visant à faire apparaître les personnes réelles et à introduire leurs circonstances concrètes de vie à l'intérieur d'organisations sociales qui ont tendance à les minimiser, les aplanir ou les tordre. Sur ce plan, les liens sont évidents avec les courants de recherche-action, de recherche collaborative/participative, de recherche en partenariat et de cocreation/coconstruction/coproduction de connaissances.

Dans ce texte, l'accent a été mis sur les organisations de services aux personnes (les écoles, les établissements de santé ou de services sociaux, les dispositifs juridiques, etc.), mais le champ d'application de l'EI est aussi vaste que celui des sciences sociales. Il est important de souligner que l'EI n'adopte pas une perspective nihiliste des organisations et des institutions. Sa posture critique ne vise pas à démanteler ou détruire les complexes institutionnels qui occupent chaque coin de notre société. Elle vise plutôt à transformer l'organisation sociale de la connaissance de manière à replacer au centre de ce type de travail les personnes elles-mêmes qui sont l'objet de cette connaissance. Une science sociale *pour* les personnes constitue la finalité de l'ethnographie institutionnelle.

- Agamben, G. (1997). *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Seuil.
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Minuit.
- Bakhtine, M. (1983). *Speech Genres and Other Late Essays*. Austin : University of Texas Press.
- Bakhtine, M. (2003). *Pour une philosophie de l'acte*. Paris : L'Âge d'homme.
- Bell, N., Campbell, M. (2003). A Child's Death : Lessons from Health Care Providers' Texts. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 30, 113-126.
- Billig, M. (1991). *Ideology and Opinions : Studies in Rhetorical Psychology*. Thousand Oaks : Sage.
- Billig, M. (1996). *Arguing and Thinking : A Rhetorical Approach to Social Psychology* (2nd edition). Cambridge : Cambridge University Press.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique : Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (2002). *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Campbell, M. (1998). Institutional Ethnography and Experience as Data. *Qualitative Sociology*, 21, 55-73.
- Campbell, M. (2003). Dorothy Smith and Knowing the World We Live In. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 3, 3-22.
- Campbell, M., Manicom, A. (1995). *Knowledge, Experience, and Ruling Relations : Studies in the Social Organisation of Knowledge*. Toronto : University of Toronto Press.
- Campbell, M., Gregor, F. (2004). *Mapping Social Relations : A Primer in Doing Institutional Ethnography*. Walnut Creek, CA : Altamira.
- Delphy, C. (2009). *L'ennemi principal. Tome 1 : économie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.
- Devault, M.L. (2006). What is Institutional Ethnography ? *Social Problems*, 53, 294-298.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité*. (vol. 1). Paris : Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (1978/2004). *Sécurité, territoire, population*. Paris : Seuil.
- Foucault, M. (1984). *Power/Knowledge : Selected Interviews and Other Writing, 1972-1977*. New York : Pantheon.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF.
- Gergen, K.J. (1993). *Refiguring Self and Psychology*. Brookfield, VT : Dartmouth.
- Gergen, K.J. (2009). *Relational Being : Beyond Self and Community*. Oxford : Oxford University Press.
- Gergen, K.J. Gergen, M. (2006). *Le constructionnisme social : Un guide pour dialoguer*. Bruxelles : Satas.

Références

- Goffman, E. (1968). *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome I et II. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Grahame, P.R. (1998). Ethnography, Institutions, and the Problematic of the Everyday World. *Human Studies*, 21, 347-360.
- Griffith, A.I. (1995). Mothering, Schooling and Children's Development. In Campbell, M., Manicom, A. (Eds), *Knowledge Experience and Ruling Relations : Studies in the Social Organization of Knowledge*. Toronto : University of Toronto.
- Griffith, A.I., Smith, D.E. (1990). 'What Did You Do in School Today ?' Mothering, Schooling and Social Class. *Perspectives on Social Problems*, 2, 3–24.
- Griffith, A.I., Smith, D.E. (2014). *Under New Public Management : Institutional Ethnographies of Changing Front-line Work*. Toronto : University of Toronto Press.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. (Tome 1). Paris : Fayard.
- Habermas, J. (1990). *La technique et la science comme idéologie*. Paris : Gallimard.
- Ingold, T. (2002). *Perception of the Environment : Essays in Livelihood, Dwelling and Skill*. London : Routledge.
- Lacharité, C. (2009). Approche participative auprès des familles. Dans Lacharité, C., Gagnier, J.P. (Éds), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action*. Montréal : Chenelière.
- Lacharité, C. (2014). Transforming a Wild World : Helping Children and Families to Address Neglect in the Province of Quebec, Canada. *Child Abuse Review*, 23, 286-296.
- Lacharité C. (2015a). *Participation des parents et services de protection de l'enfance*. Trois-Rivières, QC : Éditions CEIDF. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1910&owa_no_fiche=4&owa_aperçu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=
- Lacharité, C. (2015b). Les familles et la vulnérabilité : la captation institutionnelle de la parole des enfants et des parents. Dans C. Lacharité, C. Sellenet, & C. Chamberland (Eds), *La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents* (37-50). Québec, QC : PUQ.
- Lacharité, C. (2015c). *Famille et vulnérabilité : la captation institutionnelle de la vie familiale*. Conférence publique donnée au Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Lacharité, C., Goupil, E. (2013). Les familles à problèmes multiples : interventions socio-éducatives et enjeux éthiques. Dans G. Bergonnier Dupuy, H. Milova, & P. Durning (Éds), *Traité de l'éducation familiale* (425-442). Paris, France : Dunod.
- Lacharité, C., Lafantaisie, V. (2016). Le rôle de la fonction réflexive dans l'intervention auprès de parents en contexte de négligence envers l'enfant. *Revue québécoise de psychologie*, 37, 159-180.
- Latour, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des Modernes*. Paris : La Découverte.
- Malbois, F., Gonzalez, P. (2013). *La critique saisie par les sociologies pragmatiques*. Sur le geste de Dorothy E. Smith. Parties 1 et 2. EspacesTemps.net, <http://www.espacestemp.net/articles/la-critique-saisie-par-les-sociologies-pragmatiques-sur-le-geste-de-dorothy-e-smith>. Récupéré le 28 mars 2014.

- Marx, K. (1919/2002). *Le capital : édition populaire*. Paris : PUF. Récupéré en format électronique à l'adresse : http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/capital_borchardt/Marx_Capital_Borchardt.pdf. 28 juillet 2010
- Mead, G.H. (1992). *The Individual and the Social Self*. Chicago : University of Chicago Press.
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- Muchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Prilleltensky, I. (1994). *The Morals and Politics of Psychology*. New York : State University of New York Press.
- Prilleltensky, I., Nelson, G. (2002). *Doing Psychology Critically : Making a Difference in Diverse Settings*. New York : Palgrave MacMillan.
- Schwandt, T.A. (2001). *Dictionary of Qualitative Inquiry* (2nd edition). London : Sage Publications.
- Shotter, J. (1994). *Conversational Realities : Constructing Life Through Language*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Shotter, J. (2008). *Conversational Realities Revisited : Life, Language, Body, World*. Austin : Tao Institute Publications.
- Smith, D.E. (1987a). *The Everyday World as Problematic : A Feminist Sociology*. Toronto : University of Toronto Press.
- Smith, D.E. (1987b). Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology. In S. Harding (Ed.), *Feminism and Methodology* (86-94). Bloomington : Indiana University Press.
- Smith, D.E. (1990a). *The Conceptual Practices of Power : A Feminist Sociology of Knowledge*. Boston : Northeastern University Press.
- Smith, D.E. (1990b). *Texts, Facts, and Fertility : Exploring the Relations of Ruling*. New York : Routledge.
- Smith, D.E. (1999). *Writing the Social : Critique, Theory, and Investigations*. Toronto : University of Toronto Press.
- Smith, D.E. (2001). Texts and the Ontology of Organizations and Institutions. *Studies in Cultures, Organizations and Societies*, 7, 159-198.
- Smith, D.E. (2005). *Institutional Ethnography : A Sociology for People*. Toronto : University of Toronto Press.
- Turner, S. (2006). Mapping Institutions as Work and Texts. In D.E. Smith (Ed.), *Institutional Ethnography as Practice* (139-162). Oxford, UK : Rowman & Littlefield.
- Weber, F. (2009). *Manuel de l'ethnologue*. Paris : PUF.
- Vygotski, L. (1978). *Mind in Society : The Development of Higher Psychological Processes*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Vygotski, L. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.

- ◎ Diffuser des connaissances
- ◎ Proposer une réflexion appuyée sur une argumentation étoffée
- ◎ Décrire et analyser des pratiques sociales



Les **Cahiers du CEIDF** constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitique entourant les familles.

Disponible gratuitement à www.uqtr.ca/ceidef dans l'onglet « publications »

ISBN 978-2-924451-20-5